

## Du 24 au 27 novembre 2014 vont se dérouler les élections des administrateurs de vos CMCOS.

Dans un contexte où certains sont prêts à aller vers des comités d'entreprises de droit Commun, FO Énergie et Mines réaffirme son attachement :

Aux organismes sociaux et à leur spécificité en matière d'un financement original basé sur le 1 %.

A des structures qui s'adressent à 650 000 agents actifs, pensionnés et leur famille, qui recouvrent toutes les entreprises de la branche, de la plus petite à la plus grande.

A des organismes qui doivent redonner toute leur place à l'ensemble des agents, actifs ou retraités en répondant par une autre gestion à vos attentes et à vos besoins en matière d'activités sociales et culturelles.

L'INERTIE DE
GESTION DES UNS
ET L'OPPORTUNISME,
VOIRE LE POPULISME,
DES AUTRES
DESSERVENT VOS
INTÉRÊTS.

### Une CMCAS au service de tous : ni intolérance, ni exclusion !

Pour FO Energie et Mines il est inacceptable qu'une partie des ouvrants-droit et leur famille ne puissent pas bénéficier des activités sociales proposées. Dans ce contexte, certaines organisations syndicales prônent leur quasi-démantèlement. Leurs propositions vont dans le sens des employeurs et s'inscrivent dans une déréglementation débridée que nous condamnons, tant au niveau des entreprises que d'un point de vue social. Aujourd'hui, les principes d'égalité d'accès aux activités sociales issues de notre salaire différé sont à modifier. Il est urgent de confier la gestion de votre CMCAS à des représentants responsables qui seront les acteurs de son évolution.

FO Énergie et Mines réaffirme son attachement à l'article 25 du Statut et au financement de vos activités sociales via le 1 % sur les ventes de gaz et d'électricité.

Votre salaire différé n'est pas une subvention qui dépend de la bonne volonté des employeurs, c'est une obligation légale qui doit permettre aux activités sociales dans leur ensemble de rester un outil vivant de la solidarité et de la démocratie.

Nous défendons une refonte de la gestion, favorisant une meilleure redistribution du 1 %.

Plus que jamais FO Énergie et Mines doit être entendue. Le 1 % doit répondre à travers la diversité de ses champs d'intervention aux attentes et aux besoins de l'ensemble des agents actifs, pensionnés et de leur famille.

. . . /





#### FO Énergie et Mines est porteuse d'idées nouvelles, nombre de nos propositions ont déjà abouti et sont plébiscitées par les agents, en particulier :

Mise en place de l'aide aux vacances avec, entre autres, une prise en charge du transport pour les faibles revenus éloignés de leur lieu de villégiature.

- Acceptation de la prise en compte des chèques vacances des conjoints hors industries Electriques et Gazières pour le règlement des vacances CCAS.

Possibilité d'emmener son animal domestique sur les structures de vacances CCAS.

Mise en place d'une formule « Joker » permettant aux jeunes embauchés d'être affectés en priorité.

Construction du portail culture et loisirs favorisant l'accès à différentes activités culturelles et sportives (sorties, concerts, matchs, etc.) à des tarifs préférentiels.

Mise en place du CESU « petite enfance », cofinancé par les employeurs, permettant de payer une nounou ou une crèche. Il s'agit d'une nouvelle proposition de FO.

# Votez et Faites ->6Voter FO Énergie et Mines!

Donner votre voix aux représentants FO, c'est permettre à nos propositions d'aboutir plus rapidement dans votre intérêt. Ainsi, nous œuvrons aujourd'hui pour :

Rénover le système d'affectations et particulièrement

Créer une bourse d'échanges de logements entre les énergéticiens, tant au niveau du territoire national, des DOM qu'à l'international.

Créer un chèque vacances pour tous les non affectés afin que le 1 % et les vacances soient une réalité pour tous.

Créer une épargne vacances bonifiée jusqu'à 50% pour vous aider à réaliser votre projet d'évasion.

Créer une carte C.I.L.S (Culture, Informations, Loisirs, Sports) avec bonification du 1 % permettant de prendre en charge, soit une partie d'une licence sportive, soit un abonnement à un magazine ou multimédia (TV, internet), soit d'orchestrer vos loisirs.

Rénover nos équipements, en acquérir de nouveaux et, au travers de partenariats, diversifier l'offre afin d'augmenter nos capacités d'affectations.

Garantir une égalité de droit face aux aléas de la vie en développant les aides d'actions sanitaires, sociales et de santé au profit des agents tout au long de leur vie : CESU pour financer une aide comme effectuer ses courses, rédiger des documents administratifs, entretenir son jardin, etc., l'aide à l'autonomie des jeunes, l'amélioration de l'habitat pour les personnes valides ou en situation de handicap, etc.

Contribuer à la prise en charge de 50 % des cotisations CSMR par le biais du 1%, c'est baisser de 18% les cotisations CSMR et défendre la protection sociale et le pouvoir d'achat des pensionnés.

#### Seule FO Énergie et Mines se positionne en faveur d'une autre CMCAS http://www.fnem-fo.org/



Nouvelle CMCOS: Créateurs de Valeurs

